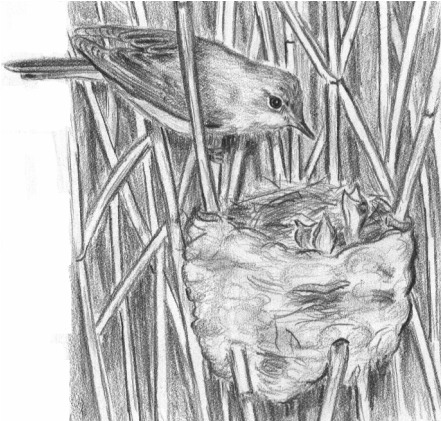


Première mention d'une Rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*) dans le département de la Vienne



Pascal CAVALLIN(1), Nicolas HUTIN(2) & Julien VENTROUX(3)

(1) Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, C.R.B.P.O.
Chabreyroux 87210 ORADOUR-SAINT-GENEST

(2) Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Val de Clouère, 58 rue principale,
Mairie, 86160 SAINT-MAURICE-LA-CLOUERE

(3) LPO Vienne, 398 avenue de Nantes
86000 POITIERS

En avril 2004, nous avons démarré des activités de baguage des passereaux reproducteurs dans la roselière du Val de Clouère sur la commune de Brion, département de la Vienne. Il s'agit d'un site géré et suivi scientifiquement par le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes. Cette station de baguage fait également partie du réseau des stations STOC-Capture (Suivi Temporel des Oiseaux Commun par la technique de la capture-recapture) coordonné par le Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux. Ce site accueille une population nicheuse dense de Rousserolle effarvate (*Acrocephalus scirpaceus*) (76 individus capturés sur deux hectares). A l'opposé, nous avons recensés peu d'espèces de fauvettes paludicoles, en dehors de la Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) (1 à 2 couples).

Le 13 mai 2004 à 07H03, nous avons capturé un mâle adulte de Rousserolle sp. (*Acrocephalus* sp.). La coloration générale paraissait moins chaude que celles des Rousserolles effarvates capturées sur le site. La mesure d'aile était de 70 mm (*A. scirpaceus* = [59]62-69 [73]mm, *A. palustris* > 69-76 mm). Cette mesure dépassait l'ensemble des mesures d'ailes effectuées sur les captures du site. En complément des mesures habituelles, la formule alaire de cet individu a été établie afin d'écartier tout risque de confusion avec la Rousserolle verderolle, espèce non signalée jusqu'alors dans le département de la Vienne.

A notre grande surprise, la projection primaire était longue, le notch (échancrure interne de la rémige

primaire 2) était de 8 mm et aligné avec rémige primaire 6, soit dans la fourchette discriminante inférieure entre les deux espèces concernées (*A. scirpaceus* : 11-15 mm/*A. palustris* : 8-12 mm). L'individu a été recapturé à 08H00 puis 11H23 le même jour et sur le même filet (n°2) indiquant un cantonnement certain, comportement « reproducteur » appuyé par une protubérance cloacale bien visible.

Le 07 juillet 2004 à 07H45 la présence de cette Rousserolle verderolle a de nouveau, été attestée sur ce site, soit 55 jours plus tard. Capturé à 70 m du lieu de baguage, l'oiseau avait perdu 1g et ne présentait plus de protubérance cloacale visible.

Rappelons que les dates de migration de cette espèce sont situées entre avril-mai (prénuptiale) et août-octobre (postnuptiale). L'écartement entre les deux dates de captures constitue donc bien une preuve du stationnement de l'oiseau en période de reproduction. Cette observation est originale dans la mesure où elle concerne la première mention avérée de l'espèce pour le département de la Vienne.

Références bibliographiques

- DEMONGIN L. (2001). Guide d'identification en main des oiseaux d'Europe. Informations compilées et traduites p. 76-78.